

---

# Fonction prophétique et fonction politique

Ahmed BEN NAOUM\*

---

Le XX<sup>ème</sup> siècle a connu deux guerres mondiales, des insurrections de peuples colonisés, des guerres d'indépendance, des famines et des épidémies, des guerres civiles et des guerres de religion. Les conséquences de ces activités politiques et guerrières qui ont frappé l'humanité sont à mesurer au nombre de tués (100 millions de morts), aux économies dévastées, aux civilisations effacées et au manque à gagner ; elles sont aussi à apprécier aux plans des drames humains incalculables, incommensurables. Des sociétés entières sont entraînées aujourd'hui sur la voie de l'autodestruction : Rwanda, Sierra-Leone, Liberia, Mozambique, Afghanistan. D'autres sont fragilisées : l'Algérie, l'Egypte, l'Irak, la Turquie, la Birmanie, l'Indonésie. D'autres encore maintiennent un équilibre précaire qui peut s'effondrer.

L'Europe vient de connaître, sur son flanc Sud est, une guerre civile dont la caractéristique principale fut qu'elle a été animée par des préoccupations de type nazi : elle s'était accompagné d'un discours de légitimation dont la structure aussi bien que les rythmes étaient aussi vieux que l'humanité : "L'autre est un barbare." Il est d'autant plus barbare qu'il est faible et n'a pas les moyens de se défendre.

Le XX<sup>ème</sup> siècle, cependant, ne fut pas extraordinaire : l'histoire des sociétés humaines regorge de périodes de violence extrême, et si ce siècle nous paraît d'une brutalité inouïe, c'est d'abord parce que la violence est aujourd'hui mise en spectacle médiatique à l'échelle planétaire car, comme depuis toujours, la communication est une arme politique et une arme de guerre de premier plan.

A l'échelle planétaire puisque, nous dit-on, l'économie est planétaire ; du moins devrions-nous comprendre que l'impérialisme des multinationales et de la finance internationale est planétaire.

---

\* Sociologue et anthropologue, Département de Sociologie, Université de Perpignan.

Dans cet activisme débridé il n'y a pas, pour le moment, de sens\_ordonnateur des conflits, capable de les réguler et de les stabiliser. L'effondrement du socialisme réel dans le monde a libéré des énergies qui explosent aujourd'hui dans des sociétés affaiblies, travaillées de l'intérieur par des forces dont on ne sait presque rien.

Ce sont ces énergies et ces forces sociales qui, aujourd'hui, dans les pays musulmans posent, pour la première fois, de manière aussi massive et aussi tragique dans l'histoire de l'Islam, le problème complexe de la relation entre le sacré et le politique.

Dans l'Égypte du début du siècle dernier, des débats aussi violents que limités à l'intelligentsia du Caire, avaient abouti à la condamnation, par les légistes-censeurs de l'Université d'El Azhar, du muphti Ali Abd Er Raziq qui montrait dans un ouvrage court mais très dense<sup>1</sup> que le droit moderne égyptien pouvait être fondé dans une loi fondamentale séparée du domaine du sacré.

Il montrait aussi et de l'intérieur du discours religieux, que cette séparation s'inscrivait dans la lettre même de la religion des musulmans. D'autres encore travaillaient à relire le droit musulman, qu'ils avaient préalablement et fondamentalement fait tomber dans le patrimoine. Autrement dit, ce qui s'était donné à lire et à appliquer, pendant des siècles, dans un hors temps qui le sacralisait et sacralisait ceux qui en avaient fait métier - légistes et juges principalement - tombait, désormais, dans la temporalité humaine comme corpus ou codex de lois proprement humaines, relatives à l'histoire des sociétés musulmanes. Jusqu'alors, les rares critiques de la pensée juridique figée étaient eux-mêmes des juristes praticiens, que la violence des gardiens du temple d'El Azhar avait obligé à penser l'histoire du droit musulman comme celle du droit égyptien moderne, à la lumière de leur pratique comme à celle de l'histoire du monde musulman lui-même. Dans un ouvrage, diffusé dans quelques pays arabes au moins<sup>2</sup>, Mohammed Saïd El Hachmaoui défend le droit *national* égyptien, en décrivant sa vitalité depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, en montrant que cette dernière est issue à la fois de la liberté inhérente à l'essence même de la religion des musulmans et de l'évolution rapide de la société égyptienne d'une part, et de l'immense effort des juristes, pour produire un droit qui leverait les obstacles au développement de la société, d'autre part. El Hachmaoui fonde sa vision sur une conception du dogme qui relativise radicalement la tradition, la doctrine comme le corpus et les légistes eux-mêmes. La *chari'a* est donnée dans la conception fondamentale qu'elle reçoit dans le Qoran, soit un nombre très limité de principes fondateurs de toute éthique universelle possible - le droit devenant alors une interprétation purement humaine et donc inscrite, *ipso facto*, dans l'historicité.

El Hachmaoui esquisse ainsi une philosophie du droit, sur la base de laquelle s'instituerait une cité humaine séparée, dont la relation à Dieu serait débarrassée

<sup>1</sup>- ABD ER RAZIQ, ALI.- *El Islam wa ouçoul el houkm.*- Alger, ENAG, Collection Anis, 1980.

<sup>2</sup>- EL HACHMAOUI, M. Saïd.- *Islam et politique (traduction française).*- Paris, éd. La Découverte, 1980.

de la pollution politico-guerrière qui l'envahit depuis 15 siècles. La conséquence de cette position fondamentale a valu à son auteur d'avoir été reclus chez lui pendant des années et d'être considéré comme un apostat, dont le sort dépend exclusivement des moyens de mise à mort à la disposition des gardiens, armés et autoproclamés, du dogme et de la tradition.

Tant que le langage et la position critiques restent de même statut que le langage des religieux, ils peuvent être admis à être condamnés à faire amende honorable ; car déconstruire le droit canon dans son discours et dans ses normes mêmes, n'entraîne au plus qu'une remise en ordre et des mesures disciplinaires comme l'exclusion de Ali Abd Er Razeq de la plus haute instance de l'Islam sunnite : le Conseil Islamique Suprême de l'Université d'El Azhar du Caire.<sup>3</sup>

S'il est admis que les historiens musulmans peuvent, sans trop de risques, poser le problème de la relation entre le religieux et le politique<sup>4</sup> et considérer d'une part que : "les musulmans ne divergent pas dans les déférences à Dieu (*el 'ibadat*), mais c'est la conception de l'état (*siyaset ed dawla*) et la philosophie de la gouvernance (*falsafet el hokm*) qui ont provoqué les luttes et dispersé les opinions." et que, d'autre part : "le problème du pouvoir, de la philosophie et de la théorie de l'*imama*, ont été et continuent d'être les préoccupations les plus dangereuses de la pensée islamique."<sup>5</sup> il est hors de question de considérer le langage des religieux, à partir d'un lieu qui lui serait extérieur : celui de la critique scientifique de ses stratégies discursives. Pour avoir pratiqué cette dernière depuis le milieu des années 1980, Naçr Hamed Abou Zayd, professeur à l'université du Caire, a été d'abord l'objet d'une condamnation à mort, dans une lettre lue dans des mosquées par des prêcheurs de l'organisation *El Djihad*, publiée par de nombreux journaux arabes et dont les termes ne souffrent aucune équivoque : "(...) exécution par versement de son sang. Il est du devoir de tout musulman de l'exécuter et d'exécuter toute personne qui s'engagerait à le défendre."<sup>6</sup> Il venait d'être condamné, la veille, pour apostasie, à l'excommunication et au divorce d'avec son épouse, par le jugement du 14 juin 1995 du tribunal de statut personnel du Caire.<sup>7</sup> Ce jugement fut

confirmé par la cour d'appel du Caire le 5 août 1996. Les raisons de ces violences contre Naçr Abou Zayd traduisent l'extraordinaire faiblesse du discours du dogme et de celui de toute la tradition juridique, dès qu'ils sont confrontés à un discours autre, dont ils sont des objets banalisés d'analyse. Elles expriment aussi la position même de cet auteur par rapport à celles de ses

<sup>3</sup>- Ce conseil a cette réputation, alors que sa compétence ne couvre que les musulmans d'Égypte. Chaque pays musulman dispose de son propre Conseil Islamique tandis qu'aucune instance de ce type ne peut légiférer, orienter ou arrêter pour l'ensemble du monde musulman.

<sup>4</sup>- AMARA, Mohammed.- *El khilafa wa nech' et el ahzeb el islamya*. - Le Caire, Dar el Hilel, 1983.

<sup>5</sup>- Idem - p. 7.

<sup>6</sup>- ABOU ZAYD, Naçr Hamed - *El khitab wa et ta'wil*.- Beyrouth, El merkez eth thaqafi el 'arabi, El Hamra, 2000.- p. 224.

<sup>7</sup>- Soit, ce qui est encore plus grave par des tribunaux *civils*.

prédécesseurs dans la même voie<sup>8</sup> :

En effet, il porte encore plus loin et en la systématisant la critique du discours religieux. Il la définit comme “ recherche critique, analytique et déconstructive<sup>9</sup> ” de ce dernier. Au delà et conséquemment, l’enjeu est au centre, non pas seulement de la conception théorique et philosophique de la relation entre le politique et le religieux, mais également et surtout, l’enjeu est le pouvoir lui-même, que les religieux convoitent depuis des siècles, après l’avoir monopolisé de périodes à autres. La position et l’appel d’Abou Zayd à la sécularisation du politique, (*el 'ilmanya*), supprime *ipso facto* toute possibilité de pouvoir politique et symbolique des religieux sur la société, et transfère la compétence de ces derniers à une relation libre avec des croyants singuliers. Or, l’analyse critique du discours religieux s’origine dans la défense même de la religion contre les religieux car, la sécularisation est “ *la protection effective de la liberté de la religion et de la pensée ainsi que celle du renouvellement.*<sup>10</sup> Elle est la vraie protection de la société civile tandis que sans elle, ce dernier est dépourvu de valeurs. Ceux qui parlent de la société civile au nom de la religion et refusent la sécularisation s’installent dans une aporie principielle” Naçr Abou Zayd comme Mohammed Amara et Ali Abd Er Raziq sont musulmans pratiquants et ne pense pas contre la religion ni contre les musulmans dans leur ensemble.

## I. De quoi est-il parlé ?

De la relation entre le sacré et le politique il ne peut être parlé qu’à savoir de quoi elle est faite.

Le sacré n’est pas réductible au religieux, il le dépasse et l’englobe. Un point de départ parmi tant d’autres : dans un livre récent<sup>11</sup> le philosophe Régis Debray écrit : “(...) pas de clôture du groupe sans ouverture à un élément extérieur ou supérieur au groupe considéré, sans transcendance symbolique (axiome d’incomplétude). Conséquence pratique : pas de collectif sans sacré (= quelque chose, n’importe quoi qui n’est pas techniquement manipulable). Lieu commun à tous, socle d’appartenance, repère collectif d’identification.”

---

<sup>8</sup> -Cf. Sa position par rapport à celle de Mohammed AMARA et celle de ce dernier par rapport à la position de ALI ABD ER RAZIQ in *El kitab wa et ta'wil.*- Op. cité.- p.8, note 1 et p. 89 à 105.

<sup>9</sup> - *Idem.* - p.20.

<sup>10</sup> -*Tajdid* et non innovation (*bid'a* بدعة) punie de mort car elle est hérésie.

<sup>11</sup> -DEBRAY, Régis.- Croire, voir, faire.- Paris, Ed. Odile Jacob, 1999.- p.p.71-72.

*Quelque chose, n'importe quoi, qui n'est pas techniquement manipulable* : c'est parce qu'elle n'est pas manipulable que l'origine du sacré est quelque chose qui est à l'extérieur et au-delà des sociétés. Elle est donnée une fois pour toutes comme systèmes de symboles et source des rites, des mythes, des textes, des techniques corporelles et des kinésiques et d'espaces et de durées.

Alors, ou bien l'on considère que tout est sacré et donc tout est profane, ou bien le sacré est ce qui caractérise ce qui est *séparé*, interdit, et inviolable. Dans cette condition le sacré s'oppose au profane et il se confond avec les pratiques et la pensée religieuse.

Dans un ouvrage édité en 1992<sup>12</sup>, Mohammed Chahrour distingue *El-Qor'an* du *Kitab*, en montrant que dans le sens que les mots avaient dans la langue arabe et non dans celle de Qoraych, au VII<sup>ème</sup> siècle, le Qoran était une explication du monde, une cosmogonie et une anthropodécée. La *parole* de Dieu y est à la fois création de l'univers et explication de cette création : *Koun fa Yakoun* : " Que l'être soit et l'être fut."

Pour que les humains soient, il faut que la raison de leur existence, comme êtres sociaux et êtres humains à la fois, soit en dehors de la société, tout en étant incréée, inexplicable. La *distance* métaphysique entre le monde humain et le monde invisible est ce par quoi prend forme et vie l'organisation de la vie sociale. Il n'y a donc aucune possibilité d'existence humaine sans la *séparation* qui, seule, permet aux hommes de recevoir du sens.

Dans un texte fondateur mais peu connu<sup>13</sup>, Marcel Gauchet montre comment la religion, en son principe, n'est pas qu'une manière de s'expliquer l'univers et l'enchaînement des phénomènes, mais qu'elle est aussi et surtout un vaste système symbolique rituel et liturgique, qui articule les sociétés au *dehors* transcendantal duquel elles puisent leur raison d'être et donc le sens même de leur organisation.

D'un autre côté, dans les sociétés indivises que Pierre Clastres étudie comme sociétés *contre* l'Etat<sup>14</sup>, la séparation fonde la société par la *scission* par rapport à elle-même. Il y a une dynamique à l'œuvre dont l'essence est d'écarter, par la violence, toute possibilité d'exercice du pouvoir et d'institutions de l'autorité politique issues de la société elle-même. D'où, dans ces sociétés, l'existence de conseils des anciens, dont la gestion n'est jamais une légitimation d'un pouvoir qui *s'exercerait* de manière univoque du haut vers le bas. C'est bien d'une gestion qu'il s'agit et non d'un pouvoir et cette gestion s'autorise de la *loi* suprême dont le conseil n'est jamais la source, mais qui s'applique à lui comme partie banale de la société. Il est, dans ces conditions, l'instance chargé de l'absolu respect des dispositions de la loi suprême.

De telles sociétés sont dépourvues d'institutions politiques autonomes. Pierre

<sup>12</sup>- CHAHROUR, Mohammed.- *El-Kitab wa El Qo'ran, gira'a mou'açira*.- Damas, 1992, 9<sup>ème</sup> édition, Damas, 2000.

<sup>13</sup>- GAUCHET, Marcel.- La dette du sens.- In *Libre*, n°2, Petite Bibliothèque Payot, Paris 1977.

<sup>14</sup>- CLASTRES, Pierre.- La société contre l'état.- Paris, Editions de Minuit, 1974.

Clastres explique comment l'absence de ces institutions provoquait dans ces sociétés une répulsion pour le rassemblement démographique, et la menace perpétuelle de la violence guerrière.

La transcendance symbolique, le dehors de la société, qui est son extérieur et son supérieur, qui donne sens et ordre aux groupes humains, se payent. Ils se payent parce qu'ils sont à la fois "point absolu *d'origine* de la société, point absolu de *savoir*, point absolu d'*égalité* et puissance absolue." Dans ces conditions, la société ne peut se penser et s'identifier que parce le *dehors* la pense. La Parole de Dieu ou des Dieux est à la fois historicité, c'est-à-dire genèse, *ordre* et *savoir* de la loi qui garantit l'ordre social, justice et capacité de l'appliquer sans aucune limite.

Si l'ordre est garanti *d'En-Haut*<sup>15</sup> c'est qu'il y a un contrat de dépendance qui implique, ainsi que le montre abondamment M. Gauchet, une dette : la *dette du sens* : "Son intelligence d'elle-même, sa capacité d'action sur elle-même, la société la conquiert en se suspendant à ce pouvoir -autre- dont elle se scinde. La dépendance est la manière même de l'existence. La dette est le moyen d'être soi. (...) L'énigme de la séparation politique, c'est l'énigme de l'être social." La Dette : la religion : *Ed Dîne*. Le même mot arabe, coranique, dit la dette *et* la religion.

*Séparation politique* : elle est inscrite dans l'acte même de la création de l'univers. Toute genèse est séparation de la terre et du ciel, des animaux et de l'homme, du jour et de la nuit, de l'homme et de la femme, du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, du haut et du bas, etc. La séparation est un acte politique qui *distingue* et sépare le ciel : le pouvoir ; et la terre : les sujets, ceux sur qui le pouvoir s'exerce. A ce titre, la séparation est déjà l'ordre social. *Le politique est inscrit dans l'acte même de la création du monde. Dieu est Instituant Politique, en tant qu'Ordonnateur de l'univers et des sociétés humaines.*

Alors, le principe même de l'Etat est inscrit dans toute séparation. L'Etat est déjà dans la religion en tant qu'il est fondé sur la distinction, la transcendance qui empêche que la société ne soit qu'un magma informe, chaotique et indistinct. Il n'y a pas de préséance de la religion par rapport à l'Etat. Elle peut naître et se développer, se distinguer, se séparer de l'Etat alors que celui-ci existe déjà. Il n'y a pas lieu de dire : "la religion est à l'origine de l'Etat." ou encore : "pas d'Etat sans religion." Ce qui se joue ici ce n'est pas le devenir de l'une dans l'autre, mais *un principe cardinal* - la séparation productrice de la dette du sens - qui *anime à la fois la religion et l'Etat*

Plus que cela, l'Etat peut entrer en conflit avec la religion.

---

<sup>15</sup> - Idem.- p.30.

## II. La séparation est au principe de la religion, à son origine comme en son déploiement.

La création, dans toute religion, est distinction et *séparation* ; elle est sortie du chaos par la *classification*. Dans le *Lévitique* et dans le *Deutéronome*, Dieu classe les animaux selon trois critères : La terre, le ciel, l'eau. Dans ou sur chacun de ces éléments les animaux sont classés en fonction de valeurs précises : dans l'eau les poissons doivent avoir des nageoires et des écailles pour être comestibles. Par conséquent, les cétacés, les mollusques et les crustacés sont interdits à la consommation ; les animaux volants doivent avoir deux ailes et deux pattes. Par conséquent tous les insectes sont interdits. Enfin, sur la terre les animaux comestibles doivent avoir quatre pattes, des sabots fourchus et être ruminants. Le porc, le chameau, le lièvre et l'hyrax sont dans un entre-deux qui les rend ambigus troubles et singuliers. Il sont donc interdits. Le pur et l'impur s'y confondent<sup>16</sup> ; et ce sont ces deux catégories qui animent toute pratique et toute pensée religieuse. On pourrait multiplier à l'infini l'opposition binaire fondamentale que produit l'acte de création en tant qu'acte discriminant : l'arche de Noé en est un exemple : sauvegarder un mâle et une femelle.

Dans la Bible comme dans le *Qoran*, Ibrahim fondateur du monothéisme, se sépare.

“Certes, je quitterai mon peuple pour me retirer sur le lieu que le seigneur me désignera.” (*Qoran*, XXIV, 25)

“Certes j'irai vers mon Seigneur qui me dirigera.” (*Qoran*, XXXVII, 99)

“Va-t'en de ton pays, de ta famille, de la maison de ton père.” (*Genèse*, XXII, 1)<sup>17</sup>.

La migration (*el Hijra*) d'Ibrahim s'opère de Our à Harran selon la Bible et du pays de Babylone à Harran en tradition musulmane. Après un arrêt à l'est de Béthel (*Beyt El*)<sup>18</sup> le clan d'Ibrahim arrive à l'extrémité sud de la Palestine. La migration est une scission, un arrachement, une séparation sans retour. Celle

<sup>16</sup>- Lévitique, III, 11-40, Deutéronome XIV, 3-21.

<sup>17</sup>- Toutes les versions françaises des versets coraniques sont extraites de la traduction de Jacques Berque (Paris, Sindbad, 1990).

<sup>18</sup>- *Beyt El* : littéralement, la Maison ou l'Autel de Dieu. *El* est le Dieu de Moïse ; mais il est aussi celui des Hébreux ultérieurs sous la forme *Eloï* ou *Elohim*. Il est aussi celui de Jésus qui s'exprima sur la croix, en araméen disant : “*Eli, Eli lima sabaqtani ?*” soit : “Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?” La tour de Babel est *Bab El*, la porte de Dieu, soit encore *Babil*, c'est à dire Babylone. Doit-on ajouter que le Nom du Dieu de Moïse se retrouve dans *Allah* ? • partir de Béthel, le grec ancien a construit *baytullos*, maison du Seigneur, qui donna le français *bétul*, qui désigne en archéologie une pierre levée, symbole de la divinité dans les civilisations du Moyen-Orient. Ces pierres levées existaient en nombre dans la Péninsule Arabique. Elle étaient vouées aux divinités des tribus.

d'Ibrahim a une autre conséquence pour ses compagnons, la séparation avec les femmes : Tabari écrit :

*“Les amis d'Ibrahim qui avaient cru en lui voulurent quitter leur pays pour l'accompagner, mais leurs femmes s'attachèrent à eux et leur dirent : nous ne vous laisserons pas aller. Ces hommes n'écouterent pas les paroles de leurs femmes et partirent.”*<sup>19</sup>

Tabari ajoute :

*Or le jour où notre Prophète sortit de la Mecque et se retira à Médine, les femmes de ses compagnons s'attachèrent à leurs époux et dirent : “ Nous ne vous laisserons pas aller. Ces hommes partirent, laissèrent leurs femmes à La Mecque et arrivèrent à Médine.”*<sup>20</sup>

Dans le Qoran, on retrouve ce paradigme :

*“ Vous avez un excellent exemple dans Ibrahim et dans ceux qui étaient avec lui, lorsqu'ils dirent à leur peuple : “Certes, nous sommes quittes envers vous et innocents du culte que vous rendez à d'autres qu'à Dieu. Nous vous renions. (Qoran, LX,4.)*

### III. Le prophète et le politique

La Genèse fonde le politique autant que le religieux sur l'acte même de la création, c'est-à-dire sur Sa parole : Dieu *dit* :

*“ Que la lumière soit et la lumière fut. ”.*

*“ Son ordre, quand Il veut une chose tient à ce qu'Il dit : “ Sois ”, et elle est. ” (Qoran, XXXVI, 82)*

**إنما أمره إذا أراد شيئا أن يقول له كن فيكون (82).**

L'histoire d'Ibrahim se passe entièrement dans la Genèse, c'est-à-dire dans *le procès de séparation* qui s'inscrit dans le “temps” premier, fondateur. Tabari relate l'opposition radicale entre Pharaon et Ibrahim à propos de Sara. D'entrée, ce dernier se définit par rapport à une institution de laquelle il se distingue en la désignant :

*“Je suis du pays de Babylone. J'ai entendu parler de la justice et je suis*

---

<sup>19</sup>- TABARI-. De la création à David.- Paris, Chronique traditionnelle, Sindbad, 1980.- p.136.

<sup>20</sup> - Idem.- p. 136.



*venu dans ce pays pour me réfugier à l'ombre du roi.*"<sup>21</sup>

La concupiscence du roi pour Sarah permet à Tabari de faire désigner la fonction d'Ibrahim par Sara. A l'adresse de Pharaon qui étend sa main sur elle, elle dit :

*"Que la main qui a été étendue sur une femme qui appartient à un prophète devienne sèche (...) Je suis une femme appartenant à un prophète du nombre des prophètes de Dieu.*"<sup>22</sup>

Roi est Pharaon. Prophète est Ibrahim. Une relation pseudo-économique existe cependant :

*"Celui-ci traite bien Abram, à cause d'elle : il eut du petit et du gros bétail, des ânes, des esclaves, des servantes, des ânesses, des chevaux et des chameaux."* (Genèse II, 16)

Le texte de la Genèse est silencieux sur la consommation ou non de la beauté de Sara par Pharaon. Tabari est net à ce propos, tandis qu'il écrit :

*" Lorsque les gens du roi d'Egypte eurent trouvé Ibrahim, ils le conduisirent devant ce roi, qui ordonna d'amener Sara, et la combla de bonté et de présents. Il fit aussi des offres magnifiques à Ibrahim ; mais celui-ci ne voulut rien accepter.*"<sup>23</sup>

Avant même de se déterritorialiser, Ibrahim, selon la tradition recueillie par Tabari, entra en conflit avec Nemrod, roi de Babylone. Il détruisit les idoles des divinités babyloniennes, ce qui lui valut d'être emprisonné et projeté dans un immense brasier. Nemrod tenta tout pour tuer le Dieu d'Ibrahim ainsi que ce dernier, auquel Dieu permit de marcher pieds nus sur le feu.

*"Or, quant à Nemrod, son couteau rencontra un os, et tous ses artifices furent inutiles ; il ne put rien, contre Ibrahim, ni contre Dieu. Il fit venir Ibrahim et lui dit : Je devrais croire en ton Dieu, mais je ne le puis pas, à cause de la royauté. Or, Dieu te garde et peut te garder partout où tu seras ; quel mal y aurait-il donc à ce que tu t'en allasses d'ici, avec les fidèles qui ont cru en toi, en m'abandonnant la ville de Babylone ? Ibrahim accepta ces propositions et s'en alla."*<sup>24</sup>

Revenons à la Genèse : Après la séparation entre Ibrahim et Loth son neveu, Ibrahim fut victime ainsi que Loth, d'une agression menée par les quatre grands

---

<sup>21</sup> - Idem.- p. 138.

<sup>22</sup> - Idem.- p.139.

<sup>23</sup> - Idem.- p. 139.

<sup>24</sup> - Idem, p. 135.

rois, lors d'une guerre civile. Loth fut enlevé. Ibrahim monta une petite armée de 318 hommes de sa communauté, battit la coalition, libéra Loth et récupéra ses biens. Le roi de Sodome voulut le remercier :

*“ Donne-moi les personnes et prends les biens pour toi. Mais Abraham répondit au roi de Sodome : “Je lève la main devant le Dieu Très-Haut qui créa ciel et terre. Ni un fil, ni une courroie de Sandale, je ne prendrai rien de ce qui est à toi, et tu ne pourras pas dire : “J’ai enrichi Abraham. ” Rien pour moi. Seulement ce que mes serviteurs ont mangé et la part اشكول، ممرا. ) ; eux, prendront leur part.” (Genèse II, 16).*

Auparavant, c'est Ibrahim qui donne la dîme de tout au roi de Shalem, Melkisedech (*Al Malik Eç qadiq*). Mais celui-ci était *prêtre العلي لله كاهنا* - du “Dieu Très-Haut qui créa Ciel et Terre. ” et il avait au préalable béni Ibrahim pour sa victoire contre les quatre rois. L'échange est patent et tout prophète qu'il est, Ibrahim n'est qu'un homme, un pasteur *qui paye l'impôt*.

Dans la tradition musulmane de Tabari, le *roi* David est un *prophète* ; et il s'agit d'une exception “historique” : Tabari écrit :

*“Personne n'a exercé en même temps la fonction de roi et de prophète excepté David et Joseph. Cependant, Joseph n'a pas été roi ; un autre tenait le royaume et Joseph n'était que son trésorier. Il n'y a donc que David qui ait été roi et prophète, et après lui Salomon.”<sup>25</sup>*

Ensuite :

*“ Dieu institue David son lieutenant et lui enseigne le jugement (...) David jugeait entre les hommes (dans la religion) Dieu lui avait ordonné de guider les hommes dans la religion et la loi de Moïse et il lui envoya les psaumes. Les psaumes ne renfermaient ni loi, ni prescriptions ; ils étaient consacrés entièrement à établir l'unité de Dieu.”<sup>26</sup>*

---

<sup>25</sup> - *Idem*, p. 351.

<sup>26</sup> - *Idem*, p.352.

Enfin :

“Salomon donc a dû demander la royauté, mais David l’obtint sans la demander. Car celui qui attache son cœur à ce monde, Dieu l’absorbe dans les occupations de ce monde.”<sup>27</sup>

Dans le Qoran, Souleymane *clôt*, de manière définitive, la confusion du champs politique et du champs prophétique, ouverte par son père.

و قال رب اغفر لي و هب لي ملكا لا ينبغي لأحد من بعدي... (إنما أنت الوهاب)

“Seigneur pardonne moi. Donne-moi un royaume inconcevable pour personne après moi.” (Qoran, XXXVIII, 35)

Tabari indique que même dans le cas du cumul des deux fonctions David avait quand même *divisé son temps en trois parts* : Un jour il s’occupait des affaires de ce monde et de prononcer des jugements ; l’autre jour il se consacrait au service de Dieu et aux affaires de l’autre monde ; et le troisième jour, il se délassait avec ses femmes par des plaisirs permis. Et avec tout cela, il chantait des psaumes et jouissait du privilège des prophètes.

Dans le “ Premier Livre des Rois ”, alors que David est mourant, Bethsabé (بشبع) mère de Salomon, veut imposer son fils comme successeur de son père David.

و بينما هي متكلمة مع الملك إذا ناثان النبي دخل فأخبر و الملك قائلين هو ذا ناثان النبي فدخل أمام الملك و سجد للملك على وجهه إلى الأرض .

“ Elle parlait encore avec le Roi lorsque Nathan le prophète vint. ”

“ Et on le fit savoir au roi disant : “ Voici Nathan le Prophète ” Puis Nathan se présenta devant le roi et se prosterna devant lui sur son visage en terre. ” (22, 23)

On se souvient qu’Ibrahim, selon Tabari déclare à Pharaon : “ *Je suis venu dans ce pays pour me réfugier à l’ombre du roi !* ” Moïse l’Hébreu- Egyptien, n’est ni l’un, ni l’autre. Sa mission tout entière n’est pas de détruire l’Etat égyptien, ni de s’y agglomérer, *il s’en sépare*. Il *quitte* sa mère et les Hébreux dès sa naissance (3 mois), il tue un Egyptien et *quitte* l’Egypte pour le Sinaï ). Puis il *quitte* l’Egypte définitivement après que les Hébreux y eurent demeuré pendant 430 ans. Ces derniers *sortent* du pays du Nil, en émigration, en *Exode*, en *Hijra* : Après que Dieu eût frappé l’Egypte de la dixième plaie. Il sépare Moïse de Pharaon, Israël de l’Egypte, et institue les Hébreux comme *société historique* en leur donnant calendrier, *temps historique* et *sens*, les y installant. La

<sup>27</sup> - *Idem*, p. 352.

*discrimination calendaire* est une double séparation.

Elle sépare et discrimine l'espace en *répétant*, en *recommençant* perpétuellement le mythe génésiaque fondateur : séparation du ciel et de la terre, du jour et de la nuit, Eve d'Adam, le mâle de la femelle, Abraham et Babylone, Moïse l'Hébreu et l'Égypte, *l'espace et le temps* :

- 1.- *"Et l'Eternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte disant :*
- 2.- *Ce mois vous sera le commencement des mois, il vous sera le premier des mois de l'année.*
- 3.- *Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : qu'au dixième jour de ce mois chacun d'eux prenne un agneau ou un chevreau, selon les familles des pères, un agneau ou un chevreau chacun pour sa famille."*

C'est Pharaon qui chasse les Hébreux, qui s'en séparent.

- 31.- *"Il appela donc Moïse et Aaron de nuit, et dit : "levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël, et vous en allez ; servez l'Eternel, comme vous en avez parlé. "*
- 32.- *Prenez aussi vos brebis et vos bœufs selon que vous en avez parlé, et vous en allez et me bénissez aussi. "* (Les Rois, XII)

Abraham se réfugie "à l'ombre du Roi", Nathan se prosterne devant le roi David sur son visage en terre. Moïse obtempère devant Pharaon, il part d'Égypte et en emmène son peuple. L'un et l'autre se séparent sans se détruire réciproquement.

Mais Abraham quitte son pays, sa maison et les siens. Moïse quitte l'Égypte, Jésus quitte Nazareth, son village, dans le sein de sa mère, pour naître à Beyt Lahim... Joseph, Moïse et l'enfant Jésus quittent la Palestine pour se réfugier en Égypte et enfin Mohammed émigre de la Mecque pour aller à Yathrib (Médine).

*"Nous révélâmes à Moïse : "Emmène Mes esclaves avant le jour, fraie leur une route à sec dans la mer, n'aie pas peur d'être rejoint, sois sans crainte. "*

*"Pharaon les poursuivit avec son armée, et la mer l'occulta de son occultation."*

*"Pharaon avait égaré son peuple, au lieu de le guider." (Qoran XX, 77-79)*

ولقد أوحينا إلى موسى أن أسر بعبادي فأضرب لهم طرقا في البحر يبسا لا تخاف دركا  
77 ولا تخشى.  
فأتبعهم فرعون بجنوده فغشيهم من اليم ما غشيهم. 78 و أضل فرعون قومه و ما هدى  
.79

La coexistence entre le prophète et le politique s'installe de quelque manière que ce soit *aux dépens* du Prophète et au *profit* du politique. Depuis le conflit entre Ibrahim et Nemrod, il y a une *répétition* du même, sauf pour David et Salomon, qui selon le Qoran, sont une exception. La règle du conflit se retrouve dans le conflit entre le sultan, le roi ou le Dey / Bey et le Maître du Sens au Maghreb.

L'imaginaire maghrébin met en scène, dans des dizaines de récits hagiographiques, des conflits entre les Maîtres du Sens et les monarques. L'enjeu de ces récits est clairement la préséance et la séparation dans l'institution de l'être-ensemble au Maghreb. Sidi Slimane Bousmaha est chassé par le Sultan de Fez, car ce dernier prend ombrage du pouvoir que le Maître déploie dans la gestion symbolique de la Cité. Ses charismes risquent d'en faire l'unique *réfèrent* de la société et de transformer le roi en simple *défèrent*. La soumission du politique au religieux est refusée : le roi demeure seul et ultime réfèrent tandis que le Maître est chassé vers les marges nomades insoumises qu'il se charge lui-même d'agglomérer dans la Cité. Sidi Maamar Bel 'Alya se sépare de son frère Sidi Mahrez, roi de Tunis car, par ses actes, il en devient au moins l'égal. Il est chassé vers l'ouest, s'installe à Tlemcen puis à Arbaouet et retourne mourir à Tlemcen, après avoir ouvert la voie à une gestion de la cité par le symbole. C'est le cas de Sidi El Habchi et de Sidi Abd er Rahmane Eth-Thâalibi à Alger, de Sidi El Haloui et du Sultan de Tlemcen, de Sidi Attallah, et du Bey Cha'bane de Mascara, de Sidi Rahal El Boudali et du Sultan de Marrakech, etc.

Le conflit se résout toujours de la même manière : Le prophète cède et se sépare. *La Terre Promise* n'est possible qu'au prix d'une séparation. Or la terre promise est un objectif perpétuel. Elle est la religion même : *religio* signifie scrupule, retenue, séparation, arrachement<sup>28</sup>. Aucune religion n'est possible sans séparation, sans abandon du politique et donc *sans sacrifice*. Il y a à payer la *dette du sens (dine)* pour aboutir à la religion (*dine*), à la terre promise.

#### IV. De quoi tout Prophète se sépare ?

S. Maâmar Bel 'Alya abandonne Tunis, son palais et le Roi son frère, S.S. M'Bousmaha Fez, son Roi et le Palais, S.Rahal Marrakech, son Roi et le Palais, S.'Attalah Mascara, le Bey, Maazouza<sup>29</sup> et le Palais, Mohammed, la Mecque, Jésus le monde d'ici-bas. Pilate le Romain, Hérode Antipas le roi des juifs et le Sanhédrin mettent à mort [le prophète] Jésus ; c'est ici une séparation radicale, une séparation *sacrificielle* aussi puissante que possible dans son absolutité, plus puissante encore que le sacrifice d'Isaac-Ismaël. C'est ici l'absolu subversion politique que la prophétie signifie. La prophétie devient la négativité

<sup>28</sup> DERRIDA, Jacques *et alii*.- La religion.- Paris, Edition du Seuil, 1996.

<sup>29</sup> La fille du Bey de Mascara. Voir à ce propos : BEN NAOUM, Ahmed.- Uled Sidi Esh Sheykh : essai sur les représentations hagiographiques de l'espace dans le sud ouest de l'Algérie.- Aix en Provence, Thèse de doctorat d'Etat, décembre 1993.

du politique. Elle est *alors* fondatrice d'une religion nouvelle, qui ne peut *déployer* son noyau premier que par la séparation. Hérode Antipas, roi des juifs, le Sanhédrin, cercle des légistes juifs et gardiens du temples autant que Ponce Pilate, gouverneur romain, se liguent pour crucifier le Christ.

Mais, Nemrod était impie et *idolâtre* : le prophète quitte Babylone, Memphis, Jérusalem, La Mecque ; les Maîtres du Sens maghrébins quittent Tunis, Fez, Alger; Marrakech, Mascara, etc.

*Ces villes sont toutes dans la double confusion du religieux et du politique.* Car Ibrahim, Moïse, Jésus et Mohammed naissent dans des groupes humains, qui ne sont pas encore policés, qui n'existent que dans la confusion, la dénégation et le chaos, dans la mesure où dans les sociétés qui les voient naître, Dieu (ou les dieux) est un être totalement visible, matériel, *organique*, sujet soit à *corruption et pourriture*, soit voué au *chaos*. Dans les villes de l'Anté-Christ<sup>30</sup>, Dieu est Matière, monde sensible, idole.

## L'Anté-Christ est la fonction politique.

Tabari relate longuement la naissance, l'enfance, l'éducation d'Ibrahim et son conflit avec Nemrod : quand il naît, l'enfant est immédiatement caché dans une grotte pendant plusieurs années. Dieu pourvoit à sa sécurité : lorsque les soldats de Nemrod le cherchent, l'entrée de la grotte est voilée par une toile d'araignée<sup>31</sup>. Ils sont alors convaincus qu'Ibrahim ne se trouve pas dans ce lieu.

Dans la tension des textes sacrés, toute *naissance* est fondatrice, et donc *dangereuse*, car elle est séparation entre l'ancien et le nouveau qui en est le produit. La fuite en Egypte de Marie, Joseph et Jésus est une sauvegarde de *l'origine*. La naissance comme séparation est un acte fondateur, un commencement absolu. Hérode Antipas décide de tuer tous les nouveaux-nés à l'annonce de la naissance de Jésus. Nemrod fait de même pour éviter qu'Ibrahim ne survive. Moïse est tellement beau que sa mère hébraïque décide de le cacher en le confiant aux eaux du Nil et aux roseaux qui y poussent, pour le sauver ; et c'est sa propre mère biologique qui devient sa mère nourricière et sa mère sociale. *La naissance est un ordonnancement du monde, de l'espace et du temps*. L'ordre *naît* après qu'une annonce en eût été faite. La séparation est spatio-temporelle : Egypte/Terre Promise par un *exode* et conséquemment : premier du mois et premier mois de l'année juive avec Moïse. Par une *Hijra* donc un *exode* : premier du mois sacré (Aouel Moharrem) et premier mois de l'année musulmane.

<sup>30</sup> Anté-Christ servira à désigner l'Anté-Abraham, l'Anté-Moïse, l'Anté-Jésus et l'Anté-Mohammed. Il est pris dans un sens commun, celui de la précédence mais aussi dans le sens qu'il a selon saint Jean : opposition à l'établissement du Royaume de Dieu après la fin du monde.

<sup>31</sup> Dans la tradition prophétique de l'Islam, un seul miracle est relaté : Le Prophète, poursuivi par ses ennemis, se cache dans une grotte. Lorsque les idolâtres découvrent celle-ci, l'entrée en est voilée par une toile d'araignée tandis qu'une colombe couve ses œufs dans son nid.

-التوبة : إن عدة الشهور عند الله اثنا عشر شهرا في كتاب الله يوم خلق السموات و الأرض...

*“Le nombre des mois est en Dieu, de douze selon le Livre de Dieu, et cela du jour où il a créé les cieux et la terre.” (Qoran, IX, 36)<sup>32</sup>*

وجعلنا الليل والنهار آياتين فمحونا آية الليل وجعلنا آية النهار مبصرة لتبتغوا فضلا من ربكم ولتعلموا عدد السنين والحساب شيء فصلننه تفصيلا. (الإسراء، XVII، 12)

*“Du jour et de la nuit, nous avons fait deux signes ; nous effaçâmes le signe de la nuit et fimes celui du jour, propre à la clairvoyance, pour vous permettre de quêter quelque grâce de votre seigneur, et de connaître le nombre des ans, le calcul ; et nous articulons tout distinctement.” (Qoran, XVII, 12).*

La naissance enfin, est par elle-même l'annonce rétrospective de la séparation avec le politique. Elle est naissance d'Ibrahim, de Moïse, de Jésus, de Mohammed, naissance du monde, car, le temps se compte du jour de la Nativité, du jour de l'Exode, du jour de la séparation du Ciel et de la Terre, du jour de la Création. Naître, c'est mettre le monde bas, littéralement Seuls les prophètes naissent, se font naître et toute Nativité est un discernement, une dissolution du chaos, de Nemrod, de Pharaon, de Hérode Antipas, de Qoraïch ou d'Abu 'ofiane. Le monde politique est essentiellement le *monde de l'Idole* :

لا إكراه في الدين قد تبين الرشد من الغي فمن يكفر بالطاغوت ويؤمن بالله فقد استمسك بالعروة الوثقى لا انفصام لها والله سميع عليم . (البقرة، 256).

*“ Point de contrainte en religion : droiture est désormais bien distincte d'insanité. Dénier l'idole, croire en Dieu, c'est se saisir de la ganse solide, que rien ne peut rompre. Dieu est entendant, connaissant. ”*  
(Qoran I, 256)

<sup>32</sup> - Voir Qoran, X, 5, Jonas, sur le calcul à partir du soleil et de la lune.

Dans Tabari, tout le combat d'Ibrahim est contre les idoles, c'est-à-dire contre Nemrod, car Ibrahim les renverse et les brise<sup>33</sup>. Il ne lui est rien retourné comme effet ; car elles ne *disent* rien. Elles ne *créent* donc rien. C'est Nemrod qui cherche à le tuer en le torturant et Nemrod qui le fait jeter dans un brasier et Nemrod qui l'*expulse* de Babylone.

L'Exode (Hijra) de Babylone, de l'Égypte, de Jérusalem et de la Mecque équivalait, dans son immédiateté, non à abolir le politique, mais à le *maintenir à distance* ; car aucun des quatre grands prophètes ne tue un roi. Nemrod meurt bien après le départ de Ibrahim (Tabari), Pharaon n'est pas noyé dans les eaux de la mer rouge, Hérode Antipas survit à Jésus. Les Mecquois sont vaincus mais ne sont pas les premiers zéloteurs de l'Islam. La relation politique/idolâtrie est une relation d'équivalence qui *se transforme*, au sens mythographique du terme. L'idolâtrie n'est pas l'antithèse de la religion car, elle est elle-même une religion. Elle n'est pas remise en cause en tant que *telle*. Ce qui est remis en cause c'est l'objet même de la dévotion, de la pratique religieuse puisque l'idole est une fausse divinité. Elle est *Taghut, Yaghouth, Baal, El 'Uzza, Houbel, Ya'uq, Suwâ', Wadd, Neçr, Manât, Illât, Jibt.* (Qoran, Noé, LXXI, 23)

L'Idole ne peut être une divinité car elle est, dans son essence même, confusion de deux mondes : le monde sensible, visible, matériel et ainsi, humain, à la limite vulgaire et insane, l'en deçà ; en ce que c'est l'homme qui sculpte, moule, équarrit et *érige* l'idole devant laquelle il se prosterne et pour laquelle il construit des temples et des bêtes d'une part et, le *monde invisible, de l'esprit, du sens que l'idole est censée représenter*, d'autre part. *Taghut, Yaghuth, Ya'uq, Wadd* et *El 'Uzza* sont l'expression même du chaos, de la confusion de deux mondes séparés. Il y aurait à envisager un travail sur les dynamiques de *brouillage*, d'effacement et de contiguïté des principes contradictoires : lorsque *l'impur* qu'est notre monde s'institue autour de Nemrod, de Pharaon, de Hérode Antipas ou du Bey de Mascara et du Roi du Maroc, il n'existe pas comme monade autonome, limitée, *périmétrée*. L'impur ne coexiste pas avec le pur, ils sont seulement des états de l'être. L'impur est la corruption progressive du pur. La tension entre les deux états, les deux forces est variable. Un état en efface un autre, une force l'emporte sur l'autre.

La déliquescence du pur dans l'impur c'est la corruption et la pourriture qui effacent la frontière, la séparation et donc le sens même des mondes.

L'idole est *perdition, égarement* et *errance* topologiques.

سورة الشعراء 20، 19، 7، xxx  
 وفعلت فعلتك التي فعلت وأنت من الكافرين  
 قال فعلتها إذا وأنا من الضالين

*“Et pourtant tu commis la Chose par toi commise, alors que tu étais en*

<sup>33</sup>- Le geste final de Mohammed renversant les idoles dans la Kaaba de La Mecque à la suite de l'ouverture de la ville à l'Islam et la défaite des idolâtres est, donc, mimétique : il répète la fondation abrahamique du monde. Ce geste *clôt* la révélation et fonde le nouvel ordre monothéiste.



*pleine dénégation.*”

“ Moïse dit : “Oui je l’ai commise, alors que j’étais en pleine errance.”  
(Qoran, XXVI, 19, 20)

### سورة الشعراء 86، XXXI وَأَغْفِرْ لِأَبِي إِنَّهُ كَانَ مِنَ الضَّالِّينَ

“ Pardonne à mon père, bien qu’il fût de ceux qui s’égarent. ”. (Qoran, XXVI, 86)

L’idole est ce par quoi s’entretient, vit et se perpétue la *confusion entre le ciel et la terre, le jour et la nuit*, l’homme et la femme, la droite et la gauche, l’esprit et la matière. Elle est la réification de l’*indistinct*, du chaos primordial. Elle est retour ou stagnation dans l’en deçà du commencement, de la séparation par quoi il faut détruire pour naître. Tout *Prophète* accomplit l’acte destructeur des idoles, du signe même de l’indistinction et du chaos. C’est à ce prix qu’il surgit à l’être et qu’il fait surgir le monde nouveau.

De ce fait, la Trinité est insupportable aux monothéismes juif et musulman, du double point de vue de la confusion entre Dieu et un être humain et de cet être humain et sa figuration. La statuaire chrétienne est assimilée à l’idolâtrie par les deux autres monothéismes.

Il reste, enfin, à voir comment la naissance, le commencement, la création, la séparation sont perpétuellement l’objet d’empêchement, de brouillage de refoulement et de censure. L’impur est envahissant parce qu’il est dans le quotidien de la vie. Il introduit le flou des limites de l’action et du corps. Son agent unique et tout puissant est le Diable promoteur du chaos, de l’égarement, de la souillure, du mal et de l’opprobre, de l’association, de la haine, du mensonge et de l’illusion, de l’errance, de l’oubli, de la discorde, de l’illusion, de l’exécration.

وقال للذي ظن أنه ناج منهما اذكرني عند ربك فأنساه الشيطان ذكر ربه فلبث في السجن بضع سنين .(يوسف : 42 ، XII )

“Il dit encore à celui dont il prévoyait que des deux il réchapperait : “Rappelle-moi à ton Seigneur.” Mais Satan fit oublier à celui-là le rappel de son Seigneur. Joseph demeura donc quelques années en prison.” (Qoran, XII, 42)

ألم تر إلى الذين يزعمون أنهم ءامنوا بما أنزل إليك و ما أنزل من قبلك يريدون أن يتحاكموا إلى الطاغوت وقد أمروا أن يكفروا به و يريد الشيطان أن يضلهم ضلالا بعيدا .(سورة النساء : 60 ، IV )

“N’en vois-tu pas qui prétendent croire à ce qui est sur toi descendu, à ce qui était avant toi descendu, et qui veulent s’en remettre à l’arbitrage de l’idole ? Ils ont pourtant reçu commandement de la renier ; mais Satan veut les égarer d’un égarement radical.” (Qoran, IV, 60)

Satan, le démon, ne convainc personne de son action. Il ne cherche pas à emporter l’adhésion. Il ne s’adresse jamais à la liberté des croyants. Son intelligence est *ruse* et non logique. Par conséquent, il est dans le brouillage, l’indistinction, la tromperie et l’illusion. Il a, notamment et principalement, été à l’origine de la *chute* c’est-à-dire de l’acte de *confusion entre les deux mondes* en faisant *trébucher* Adam et Eve qui mangèrent de l’arbre de connaissance interdit.

سورة البقرة - آية 36.

فَأَزَلَّهُمَا الشَّيْطَانُ عَنْهَا فَأَخْرَجَهُمَا مِمَّا كَانَا فِيهِ وَقُلْنَا اهْبِطُوا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ وَلَكُمْ فِي الْأَرْضِ مُسْتَقَرٌّ وَمَتَاعٌ إِلَىٰ حِينٍ.

“C’est juste sur quoi Satan les fit trébucher : il les fit donc sortir de là où ils étaient. Nous leur dîmes : descendez. L’un à l’autre vous serez ennemis. Vous trouverez sur la terre établissement et jouissance pour un temps.” (Qoran - II, 36).

La figure du diable est récurrente surtout dans le Nouveau Testament et dans le Qoran. Elle est un très fort noyau de sens dans la Genèse mais l’Ancien Testament, n’en fait pas un actant important.

Les représentations chrétiennes du Diable sont très parlantes : Le Démon est un anthropoïde à cornes, à toison, à queue et à sabots fourchus.

Homme–bouc ou bouc–homme. Il est l’animateur des ténèbres. C’est la confusion par excellence : homme et bête à la fois, il efface les frontières des mondes, tandis qu’il est présent dans les deux à la fois. Toute son action est tendue vers l’abolition des limites, il n’est pas une transition d’un monde à l’autre, ou un pont (c’est le rôle de l’archange), il est l’errance dans l’entre-deux, c’est peut-être la figure même du purgatoire chrétien.

## V. L’Etat comme extériorité

Dans “La dette du sens”, Marcel Gauchet écrit : “Avènement de l’Etat, avènement parmi les hommes d’un représentant de l’invisible et des maîtres du sens. C’est toujours au Dieu que l’on doit le sens mais (...) par l’intermédiaire et en la personne d’autres hommes (...) l’Etat introduit dans la société une séparation entre les représentants exclusifs de la loi et du savoir et le nombre dont le destin est de se soumettre.”<sup>34</sup>

Du point de vue historique, le passage d’une dette du sens par rapport aux

<sup>34</sup>- GAUCHET, Marcel.- Op. Cité.- p.23.

divinités, à une dette par rapport à l'Etat n'est pas comme on peut le croire de l'ordre de la diachronie : une même société peut passer de la division, à l'indivision ; de l'Etat à la négation de l'Etat.

Dans ces conditions, sauf dans le cas extrême des populations des déserts avant les colonisations (Inuit, Amazoniens, nomades des déserts), les sociétés sont, de près ou de loin, en relation avec des Etats.

Les textes sacrés, organisent l'historicité des mémoires des sociétés monothéistes, renvoient à des ordres sociaux où le pouvoir est personnalisé et étatisé : Nemrod, Pharaon, Hérode Antipas, Basileus, Shah, etc., ces textes posent un problème massif : celui de l'étrangeté de l'Etat et du monarque, celui de la nécessaire liberté du prophète..

L'Etat est une menace perpétuelle d'appropriation du sacré, de la parole venant du Ciel, du sens instituant toute relation sociale ; car le sens est la possibilité même du social et de sa clôture comme social humain. Le politique, en tant qu'infondé sur du sens légitime, est destructeur du religieux, car l'idole est confusion et elle est ce qui fonde Nemrod, Pharaon, Hérode Antipas et Abou lofiane à prétendre organiser le social.

Dans les textes fondateurs des trois formes de la religion d'Abraham, c'est du point de vue du religieux que se pose le problème du politique. Récuser le politique, c'est se séparer non du politique en tant qu'institution du social humain mais en penser les contours, c'est-à-dire penser les limites du politique par rapport au religieux et de celui-ci par rapport à celui-là. Dans ces textes sacrés, la question posée massivement à propos de la liberté du prophète et de sa radicale différence, est celle de la légitimité du politique, c'est-à-dire des limites et de la source du pouvoir. Ce dernier s'arrête où commence le religieux et il est dans la vocation de celui-ci de maintenir à distance le pouvoir et ses institutions. De même, le religieux est entièrement parole, sens et foi. Ibrahim, Moïse, Jésus et Mohammed n'édicte aucune loi de gouvernement ni de forme d'institution politique et de gestion étatique. *La fonction prophétique est posée d'abord comme une fonction de séparation et de limitation du pouvoir de l'Etat.* Aucun des quatre fondateurs du monothéisme n'impose un type idéal d'organisation de l'état. La légitimité est limitation, c'est-à-dire maintien du politique à distance infranchissable du religieux. La foi, la prière, la religion sont une relation privée avec Dieu :

*“Ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment faire leurs prières dans les synagogues et les carrefours, afin d'être vus des hommes. Pour toi quand tu veux prier, entre dans ta chambre la plus retirée, verrouille ta porte et adresse la prière à ton Père qui est là dans le secret.”* (Evangile de Mathieu, 6, 5-6.)

*“Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.”*

Vincenzo Vitiello indique que cet ordre de Jésus à ses disciples signifie la différence insurmontable entre l'intérieur et l'extérieur, la connaissance et le

monde : “Rien n’est plus éloigné de Jésus, écrit-il, que l’intention de fonder une église, une communauté.”<sup>35</sup> L’intérieur et l’extérieur, Dieu et le monde,

le prophète et le politique, la foi et la loi : toute l’histoire politique, c’est-à-dire toute l’histoire des grandes ruptures, s’articule autour du conflit entre l’intérieur et l’extérieur, la foi et la loi. Nemrod, Pharaon, Hérode Antipas et ofiane représentent *une loi fondée sur une confusion avec la foi par l’Abou l’Idole et Satan, une loi qui exprime cette confusion, cette absence de limites, de légitimité donc*. Car, encore une fois la loi est une menace permanente sur la foi, sur la parole et le sens. Car la foi n’est jamais une remise en cause fondamentale du politique, du pouvoir et de son expression monarchique ou autre. Ce qui est dénié à Nemrod, à Pharaon comme à Pilate, Hérode Antipas ofiane, c’est la confusion qu’ils incarnent entre le monarque et Dieu. Ce qui leur est signifié c’est exactement de renoncer au caractère sacré qu’ils se sont octroyé, que le pouvoir convoque comme légitimité indépassable. Dieu-Roi ou Roi-Dieu, c’est de cette *illimité* qu’il s’agit, car il n’y a aucune frontière à sa toute puissance et à son omniscience. L’idole n’est rien d’autre qu’un reflet de cette toute puissance.

Le Dieu-Roi ou le Roi-Dieu détourne le sens de la dette et la dette du sens au profit du pouvoir humain absolu.

Vincenzo Vitelli écrit “Paul réunit ce que le Christ avait divisé : Dieu et le monde, l’intériorité et l’extériorité la foi et la loi. Paul sécularise le christianisme. Il en fait une force historique. Une force créatrice d’histoire et cela avec la plus grande et la plus extrême lucidité.”

Il est remarquable qu’aucun prophète ne fonde jamais un Etat ou, une dynastie (sauf David et Salomon). Saint Paul équivaut à Abou Bakr Eç l’adiq le premier calife.

## VI. Illimité de la Loi (conclusion)

Le prophète comme le Maître du Sens ne détruit jamais le pouvoir. Il l’épargne, en lui imposant des limites, en le séparant et donc en le fondant comme pouvoir de l’homme sur les hommes, comme loi séparée de la foi.

La foi qui se fait *verbe politique*, loi du pouvoir (*fetwa*, décret religieux<sup>36</sup>) devient *commandement* : *qararna* (قرارنا), invective, enseignement de la parole du Maître, citations du Maître, discours du Maître, geste de Maître. La parole du Maître se veut totalité structurante de tout langage social, de toute pensée sociale ou individuelle. La parole qui s’individualise cesse de signifier *politiquement*. Et si elle prétend au statut de parole politique hors champs, c’est-à-dire individuelle, elle devient de ce fait *subversive*. C’est le statut même de la parole prophétique en son énonciation première, en sa vocalité donc.

<sup>35</sup> - In DERRIDA, J. et VATTINO, Gianni. - La religion. - Paris, Editions du Seuil, 1996. - p.p.173-174.

<sup>36</sup> - Décision univoque prise par un individu au nom de Dieu, exécutoire absolument sans délai et sans appel comme celle de Khomeyni prononçant la condamnation à mort de Salmane Rouchdi, ou celle de l’organisation égyptienne El Djihad contre Naçr Hamed Abou Zayd.

Roi-Dieu n'est rien d'autre qu'un faux prophète, parlant au nom de fausses divinités (les idoles). S'institue alors une distance du pouvoir par rapport à la société qui s'implique par la symbolique visuelle, musicale, langagière, protocolaire et cérémonieuse de l'image de Dieu-Roi, Dieu-Président, Dieu-Führer, Dieu-Raïs, Caudillo, Duche, Commandante, etc.

L'Etat islamique n'est qu'une illusion rétrospective d'un état originaire idéal qui n'a jamais existé. Le *khalifat* s'est dissout dans le sang de 'Omar, de 'Othmane et de 'Ali, tombés sous les coups de l'exigence de clarté. Les trois califes de la guidance furent - et pour cause - dans l'incapacité de situer le *lieu* de leur pouvoir : ils eurent à gérer un redoutable problème, celui de la gestion du monde des hommes par la foi, mais au nom de la loi. La confusion des deux lieux, intérieur et extérieur, foi et loi, leur coûta la vie !

L'institution de la monarchie omeyyade ouvrit la voie à une sécularisation du pouvoir, de la loi qui est toujours en cours. Il a fallu 17 siècles à l'Europe chrétienne pour aboutir à une sécularisation quasi-totale du pouvoir et de l'Etat. Il ne s'agit cependant pas d'une question de temps seulement.

Les Etats musulmans qui succédèrent à l'effondrement de l'Empire Abbasside, devinrent des Etats non arabes et non dynastiques et/ou dynastiques dès les 12 et 13 siècles : Berbères, Persans, Ouzbeks, Afghans, Mongols, Moghols, Espagnols, Turcs, etc. La langue de pouvoir elle-même ne fut plus l'arabe, lorsque les langues nationales étaient écrites. La sécularisation de l'Etat était en marche. L'abolition du khalifat ottoman en 1924 a marqué une rupture fondamentale avec ce qui restait de *l'idolâtrie* du pouvoir et de la confusion des lieux.

Le khalifat était un redoublement de la fonction prophétique. Le détenteur du pouvoir était un *prophète descendant dans l'arène politique*. A l'inverse, la sacralisation du pouvoir politique entraîne immédiatement une violence extrême : *la prise du pouvoir au nom de la religion est un processus exactement symétrique de la fonction prophétique ; et il aboutit le plus souvent à la guerre de religion*, qui n'est rien d'autre qu'une guerre civile sans aucune limite, sans aucune légitimité.

Dans un autre ordre, la fonction politique peut remiser la fonction religieuse ou encore l'instrumentaliser en la refoulant. Le discours politique s'autosacralise, en s'emparant de la forme et des stratégies du discours prophétique. Le "retour aux sources", à l'origine, au paradis perdu à reconquérir, cache une volonté de toute-puissance, de règne sans partage, d'aspiration à la divinisation, d'effacement de toute différence, finalement de réification du pouvoir et d'institution de l'idolâtrie. Le retour aux sources, comme illusion rétrospective, glorifie ce qui n'existe plus. C'est l'aveu de la difficulté ou de l'impossibilité de donner sens au présent, de l'incapacité de penser l'avenir, de programmer comme on dit aujourd'hui.

Le retour aux sources se double, enfin, d'une ignorance du passé, *des sources* elles-mêmes ; il s'exprime par l'interdiction faite à la société de lire et de consommer son passé, de penser ses "origines" et de les respecter ; car le

monopole de représentation du passé est une source de pouvoir, c'est un des hauts lieux de l'auto-légitimation.

Il est, alors, inévitable d'introduire la confusion c'est-à-dire *l'idole*, c'est-à-dire *Taghout*, dans le politique. Alors il n'y a plus, il ne peut y avoir une science du passé - l'histoire - mais une *religion* du passé. Si l'ordre social s'appuie sur un Etat, dans une société différenciée, le pouvoir politique doit, pour exister, être capable de maintenir l'Etat distinct du religieux et les deux, distincts de la société. Il doit être, de même, capable d'être *l'en-dehors*, ordonnateur et arbitre, régulateur et négociateur de la violence civile.

L'incapacité de maintenir la distinction fait chuter le dehors dans le dedans, le prophète dans le politique et l'Etat dans la société. C'est dans ces conditions que le sacré efface le religieux, pour le remplacer par un succédané de religieux : le cérémonial.

C'est dans ces conditions, aussi, qu'apparaît une caste de spécialistes de production et de diffusion de la confusion et de "l'image de l'idole" : le droit canon des *fonctionnaires de la religion*, alors que la société a besoin de *prêtres*. Maîtres ès légitimation, dans les conseils islamiques supérieurs ou supérieurs islamiques, ce clergé est l'expression même de *taghout* :

طاغوت : طغى الماء أو البحر : هاجت أمواجه - كل شيء و جوار القدر فقد طغى كما  
 طغى الماء على قوم نوح - كل مجاوز حده في العصيان طاغ. الجيت و الطاغوت  
 شياطين - الكاهن - طاغي :  
 من جاوز الحد .

Ta GH a : *l'eau ou la mer a débordé, (...). Toute chose qui dépasse les limites, déborde comme a débordé l'eau sur le clan de Noé. Tout ce qui dépasse ses propres limites dans l'entêtement (la désobéissance), déborde. El Jibt et Taghout sont des démons. A débordé celui qui a dépassé la limite*<sup>37</sup>.

Lorsque l'Etat s'enracine dans deux représentations de ses origines, l'une des deux représentations finit par dissoudre l'autre et l'instrumentaliser. C'est de s'être donné une origine historique fluctuante *et* une origine religieuse (mais quel en est le rite ?) contiguës, c'est d'avoir entretenu cette confusion : "L'Islam est religion de l'Etat", d'avoir rabaisser le ciel symbolique sur la terre politique : "L'Islam est religion *et* Etat", que le ciel a pris sa revanche en avalant la terre.

<sup>37</sup> - Lissane El 'Arab, article T a GH a.

Le politique dans le religieux (république islamique, émirat, imamat, califat ou monarchie de droit divin) abolit toute topologie politique : l'Etat perd ses marques : toute institution se dit religieuse et accessoirement politique.

Le processus de distinction épouse alors les contours de contradiction tribaliste, régionaliste ou d'intérêts mafieux et de bazars et même de type ethnique (Talibans pachtouns, moudjahidines tadjiks et guerriers ouzbeks en Afghanistan, par exemple.)

La non-séparation entraîne, dans la gestion symbolique de la société, l'exercice d'une contrainte politique à partir du sacré érigé comme norme et pouvoir. *L'Inquisition* recherche alors, pour l'éradiquer toute possibilité de renouvellement ou de production de systèmes symboliques, toute possibilité de séparation, en engageant une chasse perpétuelle à la *différence* dans le dogme : **إبداع** . Ce dernier, d'ailleurs, est une *clôture définitive*, qui s'érige justement sur l'impossibilité du changement, sur l'impossibilité *décidée* de l'ouverture vers une interprétation ou une réinterprétation des systèmes symboliques et notamment du droit.

De la monarchie de droit divin à la dictature militaire et du khalifat au sultanat et à l'ordre janissaire, le même principe est à l'œuvre. Occuper l'extérieur de la société, le lieu de production du sacré et de tout système symbolique, occuper le lieu d'édiction de la foi, c'est créer l'illusion que le politique comme ordre social fondé sur la dette du sens est identique au pouvoir et que ce dernier est l'Etat. Autrement dit, c'est faire croire que le pouvoir est la puissance publique. La gestion de la société se transforme en gestion du pouvoir unilatéral sur la société. Alors la loi est modulable à volonté, le pouvoir devenant à la fois pervers et autiste. Les conséquences en sont effroyables !